

Ordre d'achat

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. bureau : Tél. domicile :

E.mail :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ET COPIE DE PIÈCE D'IDENTITÉ À JOINDRE À L'ORDRE

- vous prie d'acheter à la vente mentionnée ci-dessus les numéros suivants aux limites indiquées ou
- vous prie de me faire participer aux enchères par téléphone, à la vente mentionnée ci-dessus, en vue de l'achat des lots suivants :

N° lot	Désignation	Montant limite à l'enchère (frais en sus)

J'ai pris bonne note que je devrai acquitter en sus des enchères le montant des frais de 22 % TTC du montant adjugé et 14.40 % TTC pour les lots judiciaires éventuels. J'accepte les conditions générales de vente.

Date :

Signature :

CONDITIONS LA VENTE

La vente est faite expressément au comptant.

En cas de paiement par chèque non certifié, le transfert de propriété de l'objet n'aura lieu qu'après encaissement du chèque et la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement.

L'acquéreur paiera au comptant aux mains du Commissaire-Preneur le prix principal de son enchère augmenté des frais qui sont de 22 % TTC (ou 14.40 % TTC pour les lots judiciaires),.

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité des experts, compte-tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

L'ordre du catalogue sera suivi, toutefois, le Commissaire-Preneur se réserve le droit de diviser ou réunir les lots. Une exposition préalable, permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admise aucune réclamation quant aux petits accidents et restaurations d'usage une fois l'adjudication prononcée.

Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garanties.

Dès l'adjudication prononcée, les lots sont sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs achats dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui sont à leur charge. Le magasinage n'engage pas la responsabilité du Commissaire-Preneur à quelque titre que ce soit.

S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclamant en même temps cet objet après le mot prononcé « adjugé », ledit objet sera immédiatement remis en adjudication du prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau.

Si vous souhaitez enchérir par téléphone, veuillez en faire la demande par écrit accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou de vos coordonnées bancaires, auprès des Commissaires-Preneurs.

CONDITIONS DE GARDIENNAGE

Les objets achetés sont entreposés gratuitement à compter de la vente et ce, pendant trente jours après la vente. Au-delà, EMERAUDE-ENCHERES se réserve le droit de facturer des frais de gardiennage à hauteur de 1 € HT par jour.

CONDITIONS D'ENVOI

<p>A L'ATTENTION DES ORDRES D'ACHATS ET DES ACHETEURS SUR LE LIVE ET DES ORDRES D'ACHATS</p>

Les frais de colisage/envoi sont à la charge des acquéreurs et ce service est pris en charge et facturé par une société extérieure à Emeraude-Enchères. Il s'agit de la société MBE.